

## Note de politique générale

Comme cela était prévu, l'année 2022 a été l'occasion du démarrage de très nombreux projets élaborés les années précédentes. L'année 2023 permettra leur finalisation, ainsi que le démarrage d'une nouvelle salve de projets élaborés et en phase de concrétisation. Le taux de réalisations dépasse toutes les prévisions et maintient notre commune dans le peloton de tête des communes actives, innovantes qui déploient de nombreux services à la population avec une vision à long terme et une volonté de miser sur la cohésion sociale.

1. En matière de **gestion énergétique** : Nous avons travaillé à tous les dossiers pensés, en ayant recours aux nouveaux modes de financement. Les cahiers des charges Renowatt ont été mis en oeuvre fin 2022 et l'année 2023 va permettre le début des réalisations (Le budget pluriannuel total s'élève à 4.400.000 Eur).

Le parc naturel a presque terminé le déploiement de la chaufferie collective du pôle d'activité de Rossignol, qui doit alimenter les quinze associations qui occupent le site, mais 2023 va également permettre le début des travaux du tiers-lieu et l'accueil de 17 nouveaux collaborateurs suite à la reconnaissance de la vallée de la Semois comme parc national. En outre un projet « Molengeek rural » sera déployé progressivement dans les nouveaux locaux.

Le projet photovoltaïque de l'investisseur privé à St-Vincent, comportant 10.000 panneaux connectés au réseau est opérationnel. Nous lancerons en 2023 l'étude de communautés d'énergie dès l'éclosion du décret wallon devant en définir définitivement les contours. La mise en oeuvre cadrera probablement sur un modèle de partenariat public-privé.

2. Le **pôle médical** qui continue de se déployer, accueillera dès cette fin d'année 2023 un médecin stagiaire qui sera hébergé dans le logement aménagé comme prévu courant

2022. Il est probable que l'évolution annoncée des cercles de médecine générale, trouvera à se déployer dans notre pôle. L'année 2022 a permis l'accueil du « Safety team » qui est désormais un partenaire des organisations dans notre commune et qui va déployer en 2023 des formations secourisme dans nos écoles et à notre personnel et monde associatif.

L'évolution de l'aménagement du site sera poursuivie après réalisation des travaux prévus, en matière d'éclairage public notamment.

3. Le soutien à la **maison de repos** désormais habitée et la recherche d'habilitation de lits complémentaires se poursuivra en 2023. Des partenariats entre la maison de repose et les écoles et le conseil communal des enfants, débutés en 2022, se poursuivront en 2023.

L'accueil de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, qui a migré vers l'ancienne école de Rossignol trouvera probablement dans cet endroit une installation définitive mais qui devra être améliorée, via un partenariat public/privé également. Cela permettra de libérer des locaux pour le déploiement des équipes du château. Les actions à destination des personnes âgées qui ont repris en 2022 se poursuivront en 2023.

4. Les projets de **logements pour personnes âgées** sont à l'étude et de nombreuses discussions ont eu lieu cette année. En 2023, des évolutions d'études dans le cadre de partenariat public et public/privé seront poursuivies, notamment sur le site de St-Vincent et peut-être en lien avec la reconversion très probable du site « Keolis » de St- Vincent ,qui sera réaffecté suite au transfert vers la nouvelle ZAEM.

5. Le dossier des **plaines de jeux** qui a connu une mise en œuvre en 2022, va connaître un nouvel élan en 2023 suite à l'approbation régionale de nos projets de « street workout » et parcours santé. Parmi ces projets celui de l'espace réservé au PMR sera déployé.

6. En matière de **développement économique**. La nouvelle ZAEM vient d'obtenir sa reconnaissance ultime, fin 2022 et sa mise en œuvre va démarrer en 2023, de même que la plantation de la zone tampon avec la zone d'habitat qui existe le long de la RN 83. Les négociations pour l'installation anticipée de trois entreprises ont abouti et leur arrivée devrait débuter en 2023 également. L'ensemble des terrains a été acheté et le dernier dossier, sans accord amiable, pourra être exproprié via l'arrêté de reconnaissance. Les contacts ont été poursuivis avec le MET pour l'aménagement des accès.

Le site de Rossignol qui accueille depuis cette année notre livreur à vélo « A toutes pédales » fera l'objet d'une étude de développement.

7. Le **pôle touristique** a vu l'installation en 2022 du sentier des plumes et du monument aux vivants. Les travaux d'aménagement de l'espace d'accueil vont débuter en 2023 en même temps que les travaux du tiers-lieu.

8. Les projets d'**investissement sportifs** ont été soutenus à Rossignol. Le dossier de l'extension du centre sportif de Tintigny, à dimension communale, a été validé par Infraspport, et est introduit à la subsidiation classique, réponse attendue au printemps 2023, pour une mise en œuvre en 2024. Les projets de skate-park seront déployés suite à la décision d'acquisition de modules de fin 2022. Les parcours santé et d'éléments sportifs dans les plaines de jeux seront finalisés en 2023 comme dit plus haut.

9. Le **réseau de voies lentes** a connu une évolution notable fin 2022, aux alentours de la maison de repos et au départ du pôle sportif et communautaire Bellefontaine/Tintigny, avec une percée réalisée, qui sera finalisée tout début 2023. En suite de quoi la liaison vers St-Vincent et puis vers Poncelle seront étudiées et peut-être commencées.

Les acquisitions nécessaires à la réalisation de la liaison entre la passerelle d'Ansart et l'intérieur du village, ont été réalisées en 2022. Elles permettront de construire en site propre un des projets du PCDR dans les années qui viennent. Juridiquement le dossier est finalisé.

10. En **matière d'enseignement, de petite enfance, de jeunesse et d'infrastructures scolaires**, les projets importants d'entretien, d'isolation et aussi de rénovation d'infrastructures extérieures, sont en phase de finalisation d'études et d'appels d'offres.

Les supports informatiques et linguistiques de toutes les classes, seront poursuivis. Le renforcement de l'accueil-extrascolaire a été réalisé et notre dossier amélioré dans son éligibilité. Les initiatives en place seront encouragées (classes du dehors, formations informatiques et secourisme).

11. Tous les soutiens aux **activités culturelles, d'éveil musical, de cours de natation, de sécurité routière** seront poursuivis en 2023.

L'asbl « **apprendre autrement** » verra s'ouvrir en 2023 ses nouveaux locaux, suite à l'achèvement des travaux de la nouvelle bibliothèque. L'aide aux transports scolaires pour le secondaire et le supérieur a été indexée et une attention particulière aura lieu en matière d'évolution des prix.

L'aménagement du **club des jeunes de Rossignol** a été finalisé fin 2022, il pourra se déployer en 2023. Le soutien des autres clubs sera poursuivi. De même des aides complémentaires ont été/seront attribuées à l'Ansartoise, afin de finaliser son bâtiment. Enfin une borne électrique fixe sera installée sur la zone d'accueil d'Ansart'Day.

Les travaux du nouveau local d'accueil du patro sont en cours depuis mi 2022, la fin de l'année 2023 permettra d'accueillir patro et troupe de théâtre de Tintigny, dans ce nouveau pôle d'activités.

12. En **matière culturelle** le financement du centre culturel se poursuivra, la **bibliothèque communale** sera inaugurée cette année 2023. Les travaux permettant d'accueillir le théâtre de Tintigny dans sa nouvelle salle se termineront cette année également. Le soutien au volet historique de notre commune sera poursuivi de même que seront encouragées les **nouvelles fouilles** des sites celtes de notre commune. Le soutien aux

pôles de citoyenneté « La Merci » et « Europe Direct » seront maintenus.

13. Le second **plan de développement rural** sera mis en œuvre, suite à l'accord de financement obtenu mi-décembre pour la salle de village de Poncelle. L'acquisition stratégique de la future maison de village de Lahage sera réalisée en 2023. Les autres dossiers seront mis en œuvre progressivement.

14. Le volet « **smart city** » a connu son développement avec l'installation des bornes « wi-fi 4EU », l'installation de chargeurs électriques pour vélo sera déployé en 2023, avec un doublement du nombre de sites prévus.

15. En matière de **patrimoine et de cultes**, un nouvel accès PMR a été installé à l'Eglise de Tintigny, le mur d'enceinte de l'église de Tintigny sera restauré suite à l'obtention des financements, le chauffage de l'église remplacé.

L'étude de la réaffectation des églises de Lahage, St-Vincent et Rossignol est en cours avec le partenariat d'Idelux et en bonne intelligence avec le Vicaire épiscopal, Mr le Curé et le doyen. L'aspect d'intérêt général de l'aménagement prévu de celle de Rossignol, emporte l'adhésion de principe. Des dossiers de financements ont été introduits en partenariat avec le PNDG.

Un nouveau partenariat avec Idelux PP nous permettra de monter le dossier d'étude concernant le presbytère de Tintigny dans le cadre d'un partenariat public/privé visant à étendre les locaux de notre administration communale en intégrant les besoins de la cure.

De même la fusion des fabriques d'églises sera entamée cette année. Les occupations des cercles paroissiaux vont progressivement diminuer et vont faire l'objet de développement en partenariat avec l'asbl Décanale.

16. En matière de **travaux**, après les retards forcés divers, le PIC 19-21 sera mis en œuvre (voirie d'Ansart, parkings Halle de Han) début 2023.

L'infrastructure pour **l'habitat léger** sera également terminée début 2023 et les demandes actuelles vont permettre de remplir la zone cette année. En outre l'obtention des subsides dans l'appel à projet « **Cœur de Village** » va nous permettre d'étudier le cœur du village de St-Vincent et de réfléchir à son articulation avec la zone Keolis et la zone d'habitat sur le plateau du Château d'eau. Une phase très importante de développement du village.

Le pertuis de la rue de la Gare de St-Vincent sera réparé de même que les passerelles des étangs de Rossignol.

Le PIC 22-24 est étudié et a été concerté, il doit être revu en partie suite aux exigences de la RW.

Les conventions d'entretien de l'égouttage et de remplacement des foyers d'éclairage public, seront poursuivies durant l'année.

Le dossier du bouclage via le pompage eau d'habchimont sera finalisé et progressivement mis en œuvre.

L'aménagement du chemin agricole Bellefontaine-Lahage sera achevé, de même que sera étudié celui de St-Vincent à Rawez . En prévention d'inondations toujours possibles, nous finaliserons la zone d'immersion de Rossignol.

Enfin le cadastre de l'entretien des voiries pour convention a été réalisé, nous allons rédiger le cahier des charges en 2023.

Le volet **sécurité routière**, suite à l'action "petits policiers, des aménagements seront mis en œuvre aux abords des écoles. Ce sujet très mobilisateur, restera une priorité dans la mise en œuvre de notre plan de mobilité, budgétisée en 2023. Les accès PMR des plaines de jeux, de l'église Tintigny, et la bibliothèque sont en voie d'achèvement. Celles de l'Eglise de Tintigny et du club des jeunes de Rossignol ont été finalisée fin 2022. Les aménagements des cimetières se poursuivront également.

---

17. En matière **d'habitat**, l'étude du lotissement du plateau du château d'eau à St-Vincent est terminée et connaîtra un début de mise en œuvre. Un partenariat est à l'étude.

La dernière phase du Gros Terme est à l'ordre du jour de réunions programmées début 2023, les négociations avec la SWL ayant abouti.

18. Les **partenariats** Leader, Parc naturel, Parce national, Safety Team, ALE, ADL, CLE, PCS, Maison de l'emploi, Croix-Rouge, St-Vincent de Paul, ALEM, Taxi social, Maison du Pain, Halle de Han, habitat collectif de Poncelle et Coopération au développement, seront poursuivis, avec pour le dernier cité un nouveau succès dans un dossier de financement WBI qui ouvre les perspectives du renforcement des filières développées sur place, et d'apport de nouvelles adductions d'eau. De même qu'une extension de territoire aura lieu avec un nouveau partenariat avec la commune de Ouhni, dont le financement a été accepté par l'UVCW.

19. En matière de **personnel et de gestion** un rajeunissement de nos équipes a eu lieu avec l'engagement de 8 nouveaux collaborateurs. La remise à jours des organigrammes et profils de fonction, en concertation avec les partenaires sociaux sera déployée courant 2023 en partenariat avec notre nouvelle DG.

Nous espérons l'aboutissement à la commission du ruling de la Régie communale autonome, pour permettre d'optimiser la gestion d'une série de bâtiments communaux, sportifs ou autres, avec le recrutement d'un agent gestionnaire.

Comme ce fut le cas en 2022, la présente note annonce une année 2023 très chargée, qui poursuivra le plan de développement ambitieux de notre commune pour le bien-être de ses habitants. Nouvelle amplification des services, infrastructures et aides diverses pour faire de notre commune, un endroit où il fait bon vivre. Ensemble nous pouvons toujours le meilleur.